

# Secrétariat Entreprises



Bulletin d'information du Secrétariat Entreprises d'Alternative libertaire

numéro 3 - 6 octobre 2017 www.alternativelibertaire.org

Après les deux numéros d'essai de cet été, nous reprenons la publication de cette note; cette fois, avec l'objectif d'y donner une périodicité régulière. Il s'agit de donner des éléments aux militantes et militants intervenant « en entreprises ». Elle sera donc avant tout constituée d'informations d'origine syndicale et pour utilisation syndicale; mais pas seulement, car lorsque nous parlons d'interventions « en entreprises », cela englobe ce qui passe par les mouvements de chômeurs et chômeuses, les organisations de retraité.es, des collectifs constitués sur un dossier, une lutte ou un sujet en particulier.

\_\_\_\_\_\_

#### Au sommaire de ce numéro :

- Formation syndicale internationale.
- Du matériel syndical contre la loi Travail.
- Loi Travail 2017: 12 et 21 septembre, 10 et 19 octobre.
- FO: le CCN renverse la tendance.
- CFDT : ça grogne.
- Accord chez les routiers.
- Le 10 octobre : services publics en grève, aussi en Belgique.
- Campagne unitaire contre l'extrême-droite.
- Précaires en lutte.
- Situation en Catalogne

## Formation syndicale internationale

Le Global Labour Institute, le ReAct, la CGT, Solidaires, la FSU, la CNT-SO organisent une « université syndicale » consacrée à l'internationalisme syndical, au contenu intéressant. Les informations sont ici.

## Du matériel syndical contre la loi Travail

On peut trouver beaucoup de choses sur les sites nationaux de <u>Solidaires</u> et de la <u>CGT</u>: des tracts, affiches, autocollants, argumentaires, vidéos, notes, ... D'autres outils sont disponibles sur les sites de fédérations, syndicats nationaux et unions interprofessionnelles.







## Loi Travail 2017 : 12 et 21 septembre, 10 et 19 octobre...

Sur les journées des 12 et 21 septembre, nous nous sommes déjà exprimés :

La construction non unitaire décidée par la CGT n'a pas facilité les choses; mais les collectifs militants de toutes les organisations avaient tout l'été pour préparer l'échéance de la rentrée et cela a été rarement mis à profit. Les appels unitaires ont toutefois été la règle dans les départements et, dans une moindre mesure, dans les secteurs professionnels: CGT, Solidaires, FSU; souvent FO et aussi parfois une présence de (petits) cortèges CFDT, UNSA, CGC ou CFTC. CNT-SO, CNT et LAB appelaient aussi, là où ces organisations sont présentes.

Les manifestations du 12 ont été un succès ; la plupart de celles du 21 étaient moins réussies. Mais surtout, nos sommes confronté.es à un problème essentiel : l'absence de grève. Pas de grève interprofessionnelle, certes ; mais pas de secteur professionnel en grève non plus, qui permettrait, non pas forcément de servir de « locomotive » au risque de dériver vers la grève par procuration, mais de montrer que « c'est possible ».

La passivité totale de la FSU vis-à-vis de ces deux journées, le refus de la confédération FO de s'y associer ont bien sur pesé sur la mobilisation.

Mais il serait contre-productif de ne rechercher les raisons de nos difficultés *que* dans les orientations nationales des différentes organisations. Il y a une vraie difficulté à (re)créer les conditions d'une lutte dans la plupart des entreprises et services. C'est à cela que nous devons nous atteler en priorité; ce qui ne signifie pas qu'il faille se désintéresser des débats politiques qui traversent les organisations syndicales ou que nous devons amener. Les deux aspects sont liés.

Les tracts mis à disposition par le Secrétariat Entreprises vont dans ce sens. Ils sont conçus comme des outils permettant d'alimenter les discussions. Au-delà de quelques aménagements liés aux dates, ils sont toujours utilisables pour être repris en tracts locaux, diffusables lors de diverses initiatives.

Toutes les fédérations de fonctionnaires appellent à une journée de grève et manifestations le 10 octobre. Faute de mouvement puissant dans le privé contre les ordonnances, <u>il n'est pas illégitime pour les fonctionnaires de choisir une mobilisation corporatiste sur les bases permettant une intersyndicale complète</u>, quitte à laisser de côté les ordonnances. Et un succès de la mobilisation dans la fonction publique sera un point d'appui pour élargir encore. Mais dans la foulée du 12 et du 21 septembre, les secteurs les plus combatifs, adossés à de vraies capacités de mobilisation, se devaient de pousser au maximum à une mobilisation public-privé. C'est ce qui se fait dans pas mal de départements, voire région comme en Ile-de-France, malgré les désaccords CFDT/UNSA, les très fortes réticences de la FSU et les positions contradictoires de FO. Ce sont des points d'appui utiles, mais nous savons que ces appels n'auront d'effet en termes de grève que s'ils existent aussi dans des secteurs professionnels.







De ce point de vue, la situation est beaucoup moins positive : si la fédération de la Chimie CGT a lancé un tel appel (par ailleurs sans démarche unitaire, ce qui est un problème), la fédération des cheminots CGT s'y refuse alors que SUD-Rail, ... UNSA et CFDT appellent à la grève à la SNCF le 10 ! On trouvera un point non exhaustif mais détaillé ici.

Au final, en dehors de la Fonction publique, il y a assez peu de secteurs professionnels où la fédération CGT appelle à la grève le 10. L'Union syndicale Solidaires porte ce mot d'ordre, mais cela ne se traduit par des appels fermes dans toutes les fédérations ou syndicats nationaux.

Le choix de la CGT de lancer une nouvelle date interprofessionnelle, encore une fois avant toute réunion intersyndicale (elle se tiendra le 9) et quelques jours avant l'échéance du 10, confirme la volonté de ne pas faire de cette date du 10 un moment de lutte conjointe public/privé. La prochaine échéance confédérale est donc le 19. Il s'agit ainsi de ménager CFDT, UNSA et FSU qui tiennent au caractère spécifique du 10, mais aussi FO qui se doit de participer à une journée interprofessionnelle suite à son Comité confédéral national (CCN) de fin septembre qui a désavoué le Bureau confédéral qui avait refusé d'appeler les 12 et 21 septembre.

Sans surprise, la confédération CGT maintient sa ligne de conduite. Une note de la Permanence confédérale¹ faisant suite à la Commission exécutive confédérale (CEC) du 3 octobre le confirme : « La démarche de la CGT est validée unanimement tant sur l'aspect unitaire que sur la dénonciation du contenu des ordonnances Macron/Gattaz avec nos propositions revendicatives en appui. »



Côté Solidaires, une <u>nouvelle proposition de rencontre unitaire</u> a été envoyée fin septembre. Depuis fin avril, plusieurs tentatives étaient restées sans réponse. Cette fois, la CGT s'est appuyée sur le fait que l'adresse est à destination des organisations syndicales, associatives et aussi politiques pour décliner l'invitation. On peut sourire du fait que l'argument du non-mélange avec les organisations politiques vienne de la confédération CGT, mais il est vrai que la démarche de Solidaires n'est pas sans soulever des interrogations, quant à la contradiction avec ce qui était défendu à travers la campagne « nos droits contre leurs privilèges ».

La bonne nouvelle de cette annonce du 19 octobre, c'est qu'elle laisse deux semaines pour s'organiser. Deux semaines pour multiplier les heures d'information syndicale, les tournées syndicales, les réunions de syndiqué.es, les assemblées générales là où c'est possible, les tracts unitaires, etc. Deux semaines pour imposer une stratégie autre que les celle des journées d'actions successives; deux semaines, pour débattre dans les collectifs syndicaux de la possibilité de grève reconductible à compter du 19, la préparer et l'organiser partout où c'est possible. Deux semaines, avec au milieu la dynamique d'un 10 octobre réussi, ça peut être bien ... Renvoyer la suite à novembre, comme semble le suggérer FO, ce serait nul.

#### **FO : le CCN renverse la tendance**

Par 123 voix Pour et 20 Abstentions, le CCN de FO a décidé que l'organisation devait participer à une journée nationale interprofessionnelle avant la ratification des ordonnances. Certes le <u>texte adopté</u> ne condamne pas la politique suivie par le Bureau confédéral depuis l'élection de Macron. Il souligne même « l'importance du travail mené par la Confédération durant trois mois de concertation, en application du réformisme militant et qui a permis le maintien de certaines garanties et le blocage de plusieurs dispositions». Mais c'est bien un désaveu : jusqu'à ce CCN, Mailly n'avait cessé d'expliquer que FO ne se joindrait pas aux appels contre les ordonnances. Il ne s'y est pas trompé : dans sa très brève intervention de clôture du CCN, il indiquait « Mes camarades, je considère que le Bureau est mis en minorité. Je réunirai le Bureau confédéral exécutif lundi et je vous tiendrai informé de la suite ».

## CFDT: ça grogne

C'est anecdotique à l'échelle nationale, mais la grogne au sein de la CFDT existe aussi. A l'exemple de la Métallurgie en région parisienne, quelques équipes locales étaient présentes les 12 et 21 septembre.

Le malaise a aussi été visible lors du rassemblement national organisé par la confédération le 3 octobre. Près de 10 000 adhérent.es étaient réuni.es pour fêter la première place aux élections dans le secteur privé. Soit dit en passant, rassembler 10 000 syndiqué.es n'est pas à la portée de beaucoup d'organisations dans le pays ; de quoi réfléchir à la question des moyens à mettre en œuvre pour le développement du syndicalisme de luttes, pour ne pas laisser la place à celui incarné par la CFDT.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Note disponible sur demande auprès du Secrétariat Entreprises.

Lors de cette journée, la place prise par les interrogations, voire les critiques, sur la stratégie confédérale ont été assez nombreuses. Pas sur que tous et toutes aient été convaincu.es par des réponses comme celle de la secrétaire confédérale chargée du dialogue social, Maryse Léon : « Vous êtes la base, et nous ne sommes pas dans une organisation de démocratie directe. Le bureau national a pris une décision. Nous défendons une vision positive du dialogue social. Nous sommes les seuls à être dans la concertation. » !

#### Le 10 octobre : services publics en grève, aussi en Belgique

La réforme des pensions, la disparition du statut du personnel, les volontés de privatisation et l'instauration d'un service minimum, constituent des menaces gouvernementales à l'ensemble des services publics. La Centrale générale des services publics de la Fédération générale du travail de Belgique (CGSP/FGTB) appelle à une journée de grève le 10 octobre. Cela concerne les transports, les administrations locales, l'enseignement, l'audiovisuel... Les secteurs régionaux Métallurgie de la FGTB, du Brabant, de Bruxelles et de Liège appellent aussi à la grève ce jour-là. De quoi prendre quelques initiatives unitaires dans certains secteurs professionnels (tracts ou communiqués commun avec nos structures



syndicales en France) ... La mise en contact est possible, si nécessaire.

L'organisation majoritaire, la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) juge cette action « prématurée », mais quelques une de ses secteurs débattaient d'une possibilité d'appel.

#### **Accord chez les routiers**

Suite aux actions répétées lancées par CGT et FO contre les ordonnances, la CFDT, majoritaire dans la branche, menaçait d'appeler à la grève le 10 octobre. Le gouvernement a choisit de céder sur les rémunérations des routiers pour tenter de diviser la résistance globale aux ordonnances. Certains accusent un peu vite les routiers d'égoïsme. Mais faute d'avoir été suivis par d'autres professions dans un mouvement durable, il n'était pas illégitime d'engranger un acquis pour leur corporation. La fédération CGT appelle à poursuivre la lutte contre les ordonnances puisque les routiers restent concerné.es par tous les autres aspects.

### Campagne unitaire contre l'extrême-droite

Après plusieurs mois de suspension due à la CGT, cette campagne lancée depuis 2014 reprend. Elle associe CGT, Solidaires, FSU et aussi UNEF, UNL et FIDL. Deux initiatives sont déjà programmées : une dans le Var en janvier, l'autre dans une université parisienne au printemps. Par ailleurs, les camarades qui animent <u>Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes</u> sont toujours disponibles pour être présent.es lors de congrès, conseils nationaux ou autres initiatives syndicales.

#### **Précaires en lutte**

Lors des élections professionnelles de juin 2017, SUD a fait son entrée dans les restaurants Mac-Do de Paris nord (Champs Elysées, Wagram, Provence). Pour échapper à cela, la direction organise la vente des trois entités à des franchisés. Le Syndicat national hôtellerie restauration (SNHR) SUD Solidaires dénonce le projet et appelle à une assemblée générale des travailleurs et travailleuses concerné.es.

Les 24 salarié.es de la société de nettoyage Albiance, en grève depuis le 3 octobre à l'appel de la CGT au Burger King de la place de la République à Paris et occupant l'établissement, ont obtenu satisfaction. La direction s'est engagée à payer les heures supplémentaires, fournir du matériel de protection et remplir les formulaires nécessaires à la régularisation de la situation de certains salarié.es.

#### **Catalogne : des prises de position syndicale**

Du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, de Solidaires, unitaires sur l'initiative de Sortir du colonialisme et Solidaires. Ceux de la CGT et de la FSU. Un rappel à propos des positions d'AL. En Catalogne, ne pas confondre la grève lancée par la CGT, IAC, etc., et relayée par de nombreuses organisations alternatives, et l'appel à une journée de défense de l'économie catalane lancée par les Commissions Ouvrières (CCOO) et l'UGT avec les institutions et des organisations patronales...